Zeitschrift: Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich

Herausgeber: Antiquarische Gesellschaft in Zürich

Band: 13 (1858-1861)

Heft: 1: 4

Artikel: Sceaux historiques du canton de Vaud

Autor: Mandrot, A. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-378773

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCEAUX HISTORIQUES

DU

CANTON DE VAUD.

Par

A. de Mandrot,

Lieut. colonel d'état major.

Zürich.

In Commission bei Meyer und Zeller.

Druck von David Bürkli.

1860.

SCEAUX HISTORIQUES

CANTON DE VAUD.

Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich. Publications de la Société des Antiquaires de Zurich.

Band XIII. Heft 4.

Sceaux historiques du Canton de Vaud.

La partie du Pays de Vaud, et celle du Chablais dont s'est formé le Canton de Vaud actuel, appartenait pour la plus grande partie à la maison de Savoye. La maison de Châlons seule avait maintenu son indépendance quant à ses seigneuries d'Orbe, Echallens et Grandson. Ainsi donc donner les sceaux historiques du Canton de Vaud signifie donner les sceaux des maisons de Savoye et de Châlons. On peut y ajouter les sceaux connus des jurisdictions territoriales sous la maison de Savoye et ceux des villes et communes.

La maison de Montfaucon-Montbeillard a bien précédé celle de Châlons dans les terres sus mentionnées, mais il m'a été impossible de retrouver un sceau de cette grande maison. Du reste comme la ville d'Orbe a pris pour siennes les armes des seigneurs de Montfaucon, il sera facile en connaissant les premières de reconnaître les secondes.

Les armes de la maison de Savoye n'ont pas été plus stables que celles des autres maison souveraines; elles présentent même une assez grande variation; car on trouve d'abord un lion comme sceau de ses princes, puis une aigle, enfin la croix. Le sceau le plus ancien que j'aie rencontré est le suivant.

Sceaux des maisons souveraines.

Pl. I. No. 1. Sceau de Pierre de Savoye (1250); il n'était pas encore comte, mais avait déjà mis la main, d'une manière ou d'une autre, sur presque tout le Pays de Vaud. La légende porte en lettres romaines majuscules: S. Petri de Sabaudia puis une croix patée. Les armes sont un lion rampant, à queue fourchue.

Une branche de la maison de Savoye ayant eu le Pays de Vaud pour apanage, porta le titre de Barons de Vaud. Les sceaux de Louis II. de cette branche des dits barons de Vaud, résument toutes les autres variantes qu'ont présentées les sceaux de la maison de Savoye, en tant que Seigneurs de Vaud.

Pl. I. No. 2. Sceau de Louis II., Baron de Vaud (1302). Une aigle éployée empêchée d'un lambel à 3 pendants, signe de secundogéniture; il est donc probable, que la maison de Savoye portait alors une aigle pour armes.

La légende, séparée en quatre fragments par des ornements, qui entourent l'écu, porte en lettres latines majuscules: S. (sigillum) Ludovici de Sabaudia (dominus de) Nions.

Pl. I. No. 3. Le lion reparaît, du moins en partie, sur un sceau du même prince (1306) qui porte les armes de la baronnie de Vaud, c'est-à-dire la croix de Savoye chargée d'une bande: mais dans l'ornement qui entoure l'écu se retrouvent 3 têtes de lion arrachées, l'une au-dessus de l'écu,

la seconde à sa droite et la troisième à sa gauche. La légende porte en lettres latines majuscules: Ludovici de Sabaudia, domini Waudy. Sigillum est sous-entendu, les mots sont séparés par deux petites croix comme deux points.

Pl. I. No. 4. Enfin l'aigle se trouve encore sur un sceau de Louis II. Baron de Vaud (1319), mais elle est couverte en partie par l'écusson des barons de Vaud. La légende endommagée ne porte plus que les mots en lettres majuscules: de Sabaudia, dni (domini) Vuaudi.

Pl. 1. No. 5. La dernière variante de l'écusson de Savoye, sceau de Jacques de Savoye, comte de Romont (1442), l'écu à la croix de Savoye est entouré d'un orle chargé de 11 besants. Le lion se retrouve comme cimier du casque; le dit cimier a été porté par presque tous les comtes de Savoye. Le contre-sceau porte les mêmes armes que le sceau principal. La légende presque tout effacée porte en lettres gothiques minuscules: Savoye comte de.

Pl. 1. No. 6. Louis de Châlons, Prince d'Orange, Sr. d'Arlay, d'Orbe etc. (1445). L'écu est écartelé de Chalons (une bande) et d'Orange (un huchet), avec les cinq points équipolés de Genève sur le tout.

La division par bailliages ayant succédé sous le régime bernois à celle par Chatellenies, on a généralement cru que les armes des dits bailliages peintes sur maint vitrail, devaient se retrouver sur les sceaux baillivaux! C'est une erreur, les baillifs bernois scellaient avec leurs cachets privés, et les sus-dites armoiries des bailliages sont simplement celles de leurs villes capitales. Les sceaux des Chatellenies du temps de la maison de Savoye, portaient les armes de cette maison, soit les armes simples, c'est-à-dire la croix, ou même l'aigle, soit celles des barons de Vaud, c'est-à-dire la croix chargé d'une bande componée. Néanmoins les chatellenies de Morges et de Rolle avaient quelques adjonctions, et celle de Cossonay avait gardé le sceau de ses anciens sires, l'aigle éployée.

Une erreur aussi grave que la précédente a été propagée, si je ne me trompe, par Guichenon. Cet historien de la maison de Savoye, indique comme armes du bailliage de Vaud une montagne de sable à trois sommets, en champ d'argent. Aucun acte connu ne porte ces armes, mais par contre deux des sceaux de notre collection démontrent que le bailliage de Vaud et la cour baillivale, avaient l'un et l'autre un sceau particulier, portant les armes du souverain.

Sceaux de jurisdiction.

Pl. I. No. 7. Sceau du bailliage de Vaud (1348). Les armes de la baronnie de Vaud avec la légende en lettres latines majuscules: Sigillum (effacé) comune baillivie vaudi. Le contre-sceau porte les mêmes armes et la légende suivante: contra. si. (sigillum) baillivie, une croix patée.

Pl. I. No. 8. Sceau de la cour baillivale de Vaud (1335). Les armes de la baronnie de Vaud surmontées du mot vaudi, et celui-là d'un lambel à 3 pendants. La légende porte: S. (sigillum) curie domini Lu...ci (Ludovici) de Sabaudia Dn. (Domini); une molette d'éperon, une croix patée. Le mot final vaudi est entre le lambel et l'écusson.

Pl. I. No. 9. Chatellenie des Clées 14^{me} siècle. Encore les armes de la baronnie de Vaud, avec la légende suivante: S. (sigillum) Castellanie (les trois dernières lettres sont séparées des premières par un ornement) cletaru (cletarum), un point, une croix patée. Le contre-sceau porte les mêmes armes, et la légende suivante: com... as (communitas) cletarum. Cette légende ferait supposer que la bourgeoisie des Clées avait au 14^{me} siècle le même sceau que la chatellenie.

- Pl. I. No. 10. Sceau de la Chatellenie de Cossonay. L'aigle éployée des sires de ce nom, légende: Sigi (effacé) castellan. ie cossona... (cossonaci?). Contre-sceau une tête de Saint entourée d'une auréole et de plusieurs ornements; entre ces ornements les lettres: S. T. E. Q. H. S.
- Pl. I. No. 11. Sceau de la Chatellenie de Cudrefin (1527). Les armes de Savoye simples: légende en lettres gothiques: S (sigillum) deux roses en guise de points; castellanie, un ornement semblable à une branche d'arbre ou à un bois de cerf; Cudrffun (Cudrefin). La légende est en lettres minuscules fort mal gravées, surtout celles du dernier mot.
- Pl. I. No. 12. Sceau de la Chatellenie de Morges (14^{me} siècle). L'aigle de Savoye? empiétant un chien ou un léopard. Légende en lettres majuscules: S (sigillum) castellanie Morgie.
- Pl. I. No. 13. Sceau de la Chatellenie de Nyon (1500). Légende en majuscules: S (sigillum) gmne (gomune pr. commune) castellanie Nividuni; puis une étoile à 8 rais. L'écusson de Savoye avec la bande de la baronnie de Vaud est entouré de feuillage, et surmonté d'un lac comme ceux du collier de l'ordre de l'Annonciade.
- Pl. I. No. 14. Sceau de la Chatellenie de Rolle (1340). L'écusson de la baronnie de Vaud cantonné à la partie supérieure sénestre d'une roue, et d'une pareille à la partie inférieure dextre. Cette roue se retrouve dans les armes des Donzels de Rolle. Légende en majuscules: S: castellanie: Rotuli: une étoile, une croix patée.
- Pl. I. No. 15. Sceau de la Chatellenie d'Yverdon (15^{me} siècle). Les armes de Savoye avec la couronne ducale. Légende en majuscules: S: castellanie Yverduni: deux points, une croix patée.
- Pl. I. No. 16. Sceau de la cour de Justice de Crans. Une croix patée. Légende en majuscules: Z pour S (sigillum) cur (curie) d (de) Crans. Le village de Crans près Nyon appartenait au chapitre de Lausanne.

Sceaux des Villes et Communes.

Pl. I. No. 17. Aigle. Sceau probablement du milieu du 17^{me} siècle. Aigle, la seconde ville du Chablais vaudois, portait: coupé d'argent sur sable; argent chargé d'une aigle éployée de sable, sable chargé d'une aigle éployée d'argent.

Aigle, de même que toutes les villes du Chablais, avait son conseil et par conséquent droit de sceller ses actes. La légende porte en majuscules: *\infty Burgesiae Aquileae *\infty*. Aigle existait comme ville en 1070; on prétend tirer son nom de » Ala equitum «, mais bien qu'on rencontre des débris romains dans ses environs, et qu'elle fût sur la voie romaine, rien ne prouve qu'elle eut une importance quelconque avant le moyen age. A cette époque elle portait dans ses actes latins le nom d'Alio.

Pl. I. No. 18. Aubonne. Sceau sans millésime, mais probablement du milieu du 17^{me} siècle. Aubonne porte: Mi-parti de gueules et d'or. La légende est: S. pour . la . ville . d'Aubonne 🐥. Aubonne dès son origine, dut ses franchises aux sires du même nom.

Pl. I. No. 19. Avenches. Sceau du 13^{me} siècle; le centre en est occupé par une tête ceinte d'un diadême, soi-disant celle de l'empereur Vespasien restaurateur et protecteur d'Aventicum. La légende porte en majuscule: S. (sigillum) cumunitatis (pour communitatis) de Adventica +. Avenches, relevée en partie en 1076—1089 par Burkhard évêque de Lausanne, fit jusqu'en 1536 partie des domaines de l'évêché, tout en jouissant de grandes franchises.

Les Clées. Il ne m'a pas été possible de retrouver un sceau de ce bourg que j'avais vu il y a quelques années. Le dit bourg autrefois important par sa position sur la route qui conduisait en Bourgogne, et qui comptait parmi ses nombreux bourgeois tous les hommes libres des villages de Ballaigues, Lignerolles, l'Abergement, Montcherand etc. Les armes des Clées (Cletae) sont parlantes: une claie (cleta) en langue romande clédart. Les couleurs d'après les traditions: de gueules à la claie de sable.

Pl. I. No. 20. Coppet. Les armes de la ville: Une coupe d'argent en champ d'azur, surmontée d'un casque derrière lequel passe la légende suivante: Coppet, gravées en lettres majuscules. Les lambrequins qui entourent le casque, et surtout la couronne qui le surmonte, ne permettent pas de faire remonter ce sceau au delà de la fin du 17^{me} siècle. La couronne qui est celle de baron de l'Empire germanique pourrait remonter au temps (1657—1672) où Coppet, chef-lieu de la baronnie du même nom, appartenait aux comptes de Dohna.

Pl. II. No. 21. Cossonay. La forme de l'écu, les ornements qui l'accompagnent, ainsi que la légende font supposer que ce sceau date de la moitié du 16^{me} siècle. Cossonay chef-lieu de la baronnie, puis de la Chatellenie du même nom, jouissait de grandes franchises et portait: Mi-parti d'azur et d'argent. La légende en lettres latines majuscules est: Sigillum villae de Cossonay.

Cudrefin. Il n'a pas été possible de trouver un sceau de ce bourg, qui possédait de belles franchises lesquelles étaient dues à la maison de Savoye. Les armes étaient: Mi-parties de gueules et d'argent à la truite d'azur posée en fasce.

Cully, comme pour Cudrefin. Cette ville, l'une des 4 paroisses de la Vaux, possédant des franchises considérables, appartenait à l'évêque de Lausanne. Les armes de la ville étaient: de gueules sur argent à la grappe de raisin de l'un en l'autre.

Pl. II. No. 1. Echallens. Ce bourg reçut de Gérard de Montfaucon-Montbeillard (1351) les franchises de Moudon. Le sceau ci-contre, ne peut dater que du 16^{me} siècle, l'orthographe du moins le fait supposer. L'apostrophe entre le D et l'E manque, émaux inconnus.

Grandcour. Ce bourg envoyait un député aux états de Vaud; et devait probablement ses franchises aux sires de Grandson qui l'ont possédé; car ses armes ressemblent beaucoup à celles de cette grande famille. Grandcour porte palé d'argent et d'azur de 6 pièces à la bande d'argent chargée de 3 étoiles d'or. Comme la peinture d'après laquelle on décrit ces armes est fort ancienne, il se pourrait bien que la couleur de la bande fût effacée et qu'elle eût été de gueules.

Pl. II. No. 2. Grandson. Tous les vitraux représentant les bailliages bernois du Pays de Vaud donnaient pour armes à celui de Grandson celles de ses anciens seigneurs. Je crus que par analogie avec d'autres localités, ces armes étaient devenues celles de la ville de Grandson, mais je me trompais. Cette ville qui avait des franchises notables, portait: d'azur au soleil d'or, soutenu d'un croissant de même.

La forme de l'écu, comme aussi les lettres de la légende, permettent de croire que ce sceau date du 15^{me} siècle. Cette légende porte en lettres gothiques minuscules: $S \ddagger ville + Grandissoni \ddagger$. Elle est gravée sur une espèce de ruban qui entoure l'écu de ses plis variés.

Pl. II. No. 3. Lausanne. Lorsque au 15^{me} siècle la ville impériale de Lausanne (le bourg) se réunit avec la Palud, le Pont, St-Laurent et la cité, pour ne former qu'une communauté, la nouvelle corporation fit probablement graver le sceau ci-contre. Les lettres de la légende sont du 12^{me} siècle;

elle porte: Sigillum * Maius * Civium * Lausanne * + * . Le sceau est surmonté de l'aigle impériale à une tête. Les émaux de l'écu étaient de gueules sur argent.

Pl. II. No. 4. Lutry. Dans la même position que Cully. Cette ville avait d'abord appartenu au prieuré qui se trouvait dans ses murs. Le dit prieuré avait pour armes, une ou plusieurs roses. Ces fleurs se retrouvent sur le sceau que nous donnons, et qui d'après les lettres de la légende doit appartenir au 15^{me} siècle. Cette légende porte en lettres gothiques minuscules: S (sceau) les armes de Lutrier. Chaque mot est séparé par une rose; un ange dont on ne voit que la partie supérieure du corps, tient l'écu entre ses bras.

Plus tard Lutry prit comme sceau les armes de Lausanne entourées de 14 roses posées en orle.

Pl. II. No. 5. Morges. Sceau du 17^{me} siècle, légende en lettres latines majuscules: Sigillum urbis Morgiae. Morges la 3^{me} des quatre bonnes villes du Pays de Vaud doit probablement sa fondation à Pierre de Savoye; du moins c'est lui qui construisit son château, et entoura de murs les maisons de pêcheurs etc. qui se groupaient à l'embouchure de la petite rivière du même nom. En 1228 Morges n'existait pas, ou n'était qu'un hameau de la paroisse de Joulens, seule mentionnée dans le cartulaire de Conon d'Estavayer.

Pl. II. No. 6. Moudon. La première des quatre bonnes villes du Pays de Vaud, dont les franchises ont généralement servi de modèle pour celles des villes plus modernes, siège du baillif et de la cour baillivale de Vaud.

Le sceau ci-contre date probablement du 17^{me} siècle. Les armes de Moudon étaient: Mi-parties de gueules et de sinople à l'M gothique d'or sur le tout.

Pl. II. No. 7. Nyon. Ancienne colonie romaine. Relevée de ses ruines par les sires de Prangins, agrandie et dotée de franchises par la maison de Savoye, cette ville occupait le 4^{me} rang dans les bonnes villes du pays. Le sceau ci-joint porte la date de l'année dans laquelle il fut gravé et l'écusson de la ville bien blasonné. La légende porte: sceau de la ville de Nyon, en lettres majuscules; au dessus de l'écu est la date 1546.

Pl. II. No. 8. Orbe. Cette ville, l'ancienne Urba, qui au 7^{me} siècle était déjà sortie de ses ruines, était au milieu du 13^{me} siècle la propriété des sires de Montfaucon Comtes de Montbeillard, qui l'entourèrent de murailles et la dotèrent de belles franchises. La ville porte les armes de ses bienfaiteurs, c'est-à-dire: de gueules aux 2 bars adossés d'or. Le sceau ci-contre est probablement du 17^{me} siècle. La légende porte en lettres latines majuscules: Sigillum ville Orbe. Les mots sont séparés par des étoiles.

Pl. II. No. 9. Oron. Le bourg d'Oron ne paraît pas avoir eu d'autre sceau que celui de la paroisse de Chatillens dont il faisait partie anciennement. Ce sceau porte une église avec tour, et clocher surmonté d'un coq perché sur une croix. Sur le bout opposé du toit de l'eglise est un pignon avec girouette. L'église est surmontée d'un croissant surmonté lui-même de 2 étoiles. La légende porte en lettres latines majuscules: Sigillum parochiae Chastillentis. Ce croissant qui surmonte l'église, se retrouve dans les armes des sires d'Oron qui portaient: De gueules au croissant d'or en pal. Ces armes devinrent comme à Grandson celles du bailliage; c'est par erreur que je les ai données comme celles du bourg d'Oron dans l'armorial vaudois.

Pl. II. No. 10. Payerne. Sceau du milieu du 17me siècle, il contient les armes de la ville: Mi-

parti d'argent et d'azur entourées d'ornements et surmontées d'une coquille. La légende porte en caractères romains majuscules: S. communitatis oppidi Paterniaci.

En 1283 Payerne était déjà une ville forte, et possédait de grandes franchises qui lui donnaient une sorte d'indépendance. Sa combourgeoisie avec Berne lui maintint cette position jusqu'en 1798. Le baillif ou plutôt le gouverneur de Payerne n'avait dans cette ville aucune juridiction.

Pl. II. No. 11. Rolle. Fondée par les sires de Mont vers la fin du 13^{me} siècle, cette ville en obtint des franchises importantes. Le sceau ci-contre est du 18^{me} siècle. La légende porte: Sceau de la ville de Rolle, en lettres majuscules. Rolle porte: d'or sur sinople.

Pl. II. No. 12. Romainmotiers. Ce bourg devait sa fondation et ses franchises au prieuré du même nom, aussi le sceau de la ville et celui de la maison religieuse sont-ils les mêmes. Ces armes se blasonnent: Mi-parti d'argent à la clef de gueules posée en pal, et de gueules à l'épée d'argent posée de même en pal la pointe en haut. La légende porte sur une bande festonnée qui entoure l'écu: S (sceau de) Romemotier 1584.

Pl. II. No. 13. La Sarraz. Ce bourg existait probablement déjà au 11^{me} siècle, fondé par les sires du même nom, et doté par eux des franchises de Lausanne, il prit pour sceau les armes de ses seigneurs en les chargeant d'une S latine. Néanmoins sur la chaire en pierre de l'église de La Sarraz rebâtie en 1832, se voyait un écusson aux armes de la ville avec le millésime de 1566, portant: Mi-parti de gueules et d'or, à l'S latine d'argent sur le tout. L'orthographe du nom du bourg était autrefois La Sarra en latin Serrata ou Sarrata.

Pl. II. No. 14. La Tour de Peilz. Fondée en 1239 par Pierre de Savoye et dotée par lui de grandes franchises, comme aussi de beaucoup de bien-fonds. Cette petite ville s'est maintenue indépendante de Vevey quoiqu'à sa porte. Le sceau ci-contre est du milieu du 17^{me} siècle. Les émaux de ces armes sont: Mi-parti d'argent et de gueules au château avec deux tours de l'un en l'autre. La légende porte: La ville de La Tour, en lettres majuscules.

Pl. II. No. 15. Vevey. Cette ville qui existait déjà, du moins en partie, au 11^{me} siècle, se soumit en 1253 à Pierre de Savoye qui confirma et probablement augmenta ses franchises. Le sceau ci-contre est du commencement du 18^{me} siècle ou de la fin du 17^{me} siècle, il porte l'écusson de la ville miparti d'or et d'azur entouré d'ornements de feuillage bien gravés, et d'une guirlande de fleurs. La légende porte en caractères romains majuscules: Sigillum civitatis Viviacensis.

Pl. II. No. 16. Villeneuve. Cette petite ville existait déjà en 1236 puisque Aymon de Savoye y fonda à cette date l'hôpital célèbre qui a subsisté jusqu'à nos jours. Villeneuve possédait aussi des franchises municipales, et l'aigle de son sceau pourrait bien être celle que plusieurs princes de Savoye portaient encore au 14^{me} siècle. Le sceau est du 18^{me} siècle, l'écusson, surmonté du nom Villeneuve en lettres majuscules, porte les armes de la ville: d'or à l'aigle éployée d'azur.

Pl. II. No. 17. Yverdon. La seconde des quatre bonnes villes, dotée de franchises par les premiers seigneurs de la maison de Montfaucon-Montbeillard, qui furent augmentées par la maison de Savoye. Son château bâti en 1135 par Conrad de Zæringen, fut rebâti en 1260 par Pierre de Savoye; la construction est absolument la même que celle du château de Morges.

Le sceau ci-joint est du 17^{me} siècle; au-dessus de l'écusson, et sur une bandelette élégante, se lit le mot *Yverdon* en lettres majuscules. Les émaux sont: d'argent à trois ondes de sinople, à l'Y gothique ou latin, de sable en chef.

Pl. II. No. 18. Commune de Blonay. Les sires de Blonay avaient sans doute accordé d'assez bonne heure des franchises aux habitants de leur seigneurie, entre autres le droit d'établir une commune. Le sceau ci-joint surmonté d'une couronne est probablement du 16^{me} siècle; la légende porte en lettres majuscules: La commune de Blonay.

Pl. II. No. 19. La commune du Chatelard de Montreux. François de Gingins seigneur du Chatelard accorda en 1496 des franchises et le droit de commune à cette portion de sa seigneurie qui comprenait tout le territoire entre la baye de Clarens et le ruisseau de la Veveyse. Les deux pals ondés de l'écu entre lesquels sont placés en pals 3 étoiles et deux croissants alternants, représentent probablement la baye de Clarens et celle de Montreux. Légende en lettres majuscules: La commune du Chatelard de Montreux. Le sceau est du 16^{me} siècle.

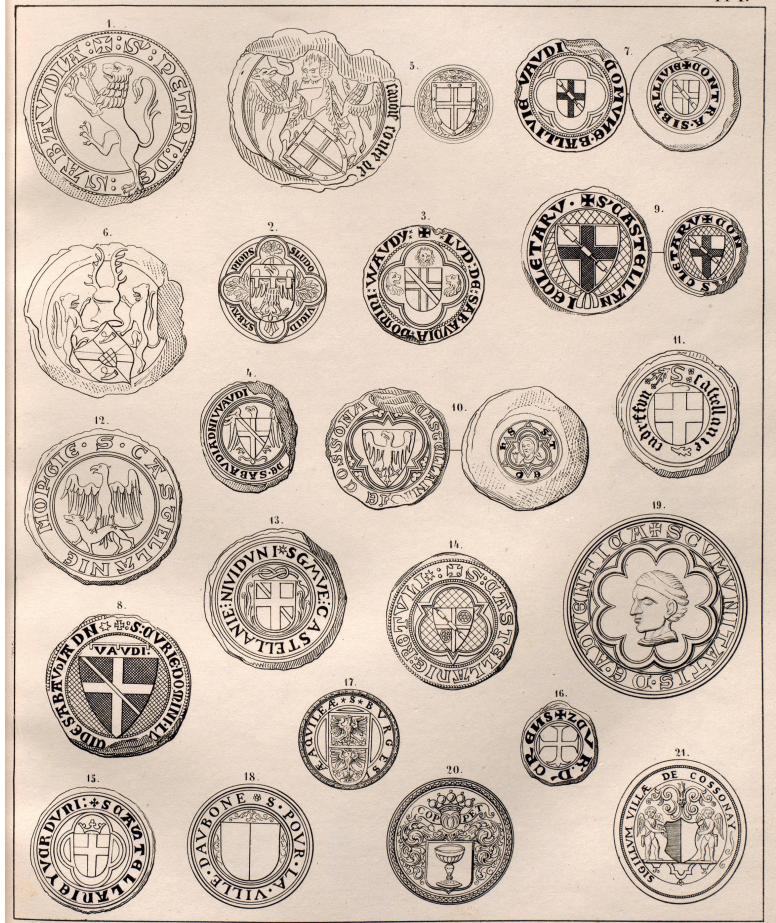
Pl. II. No. 20. Château d'Oex. Parmi les franchises considérables que cette commune avait acquise des comtes de Gruyères, était celle de conclure des alliances même sans son consentement. En combourgeoisie avec Berne, Château d'Oex conserva jusqu'en 1798 toutes ses libertés. Ses armes sont parlantes, un château sur lequel est perchée la grue de Gruyères: émaux inconnus. 17^{me} siècle.

Pl. II. No. 21. Corsier. Une des 4 paroisses de la Vaux; armes un coeur surmonté d'une étoile, émaux inconnus. Légende en lettres majuscules: La paroisse de Corsier.

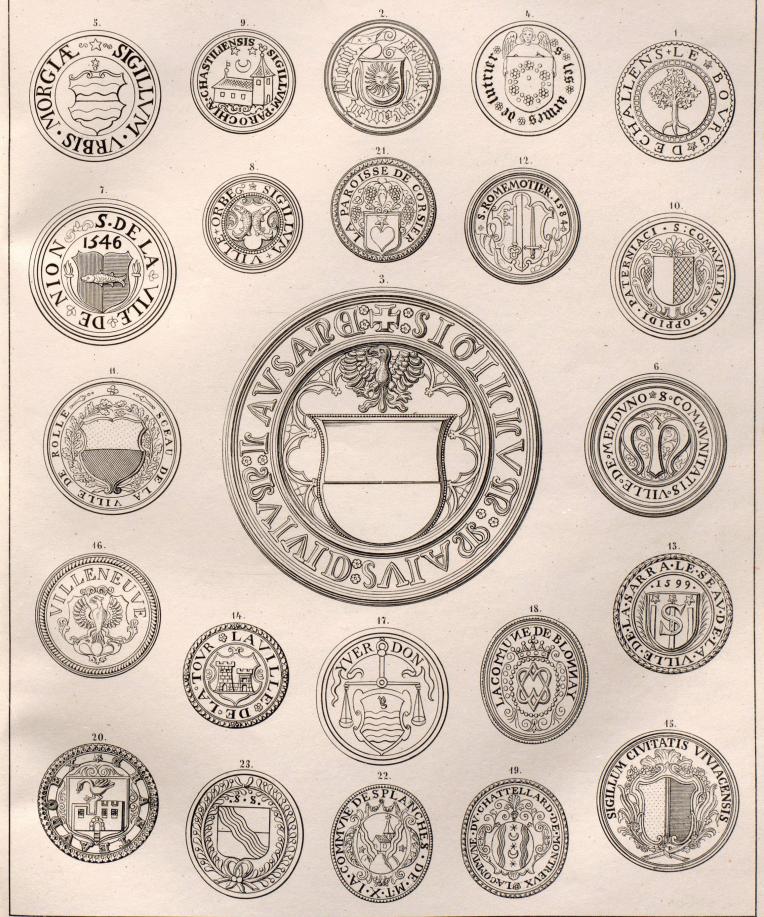
Pl. II. No. 22. Les Planches de Montreux. C'est la partie de la seigneurie du Chatelard située sur la rive gauche de la baye de Montreux. Sous le pont qui joint les deux communes, se réunissent deux ruisseaux indiqués sur le sceau. Le village des Planches est le village paroissial: c'est pourquoi l'église s'y trouve encore, le tout est sur 3 monts et accompagné de deux étoiles. Emaux inconnus. Légende en lettres majuscules: La commune des Planches de M. T. (Montreux ou Mutruz).

Pl. II. No. 23. St-Saphorin. Une des 4 paroisses de la Vaux. 17^{me} siècle. Coupé, avec une bande ondée sur le tout surmonté de deux lettres majuscules S. S. (St-Saphorin ou plutôt St-Symphorien) le tout entouré de deux branches de laurier, émaux inconnus.





Druck v. Ruff u. Hofer.



Druck v. Ruff u. Hofer .

